

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Ramonville-Saint-Agne (31520)

Réponses de Frédérique Bellière, au nom de la liste « Ramonville en Transition »

— le 21/02/2020 à 15:35 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

En s'appuyant sur le schéma directeur cyclable existant mais que partiellement mis en œuvre que proposez vous en matière d'aménagement, d'animation et de suivi de cette politique ? Quel budget consacrez vous à ce plan vélo ?

Nous souhaitons favoriser les déplacements en vélo. Nous avons la volonté d'impliquer les cyclistes de Ramonville (et au-delà, des communes du SICOVAL), et les habitants qui sont aussi usagers de la voirie. Quant au budget apporté au plan vélo, il sera élaboré en fonction des besoins et des priorités qui seront déterminés avec vous.

L'idée du comité vélo est séduisante et va dans le sens de concevoir avec vous et les ramonvillois.es, les modes de déplacements en mode doux sur la commune.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 3 fois par an.

Le suivi de cette politique nécessite une délégation aux déplacements actifs (marche et vélo) au sein du conseil municipal. Y êtes vous favorable ?

Comme expliqué plus haut, nous voulons favoriser les modes de transport doux, dont le vélo. Nous sommes favorables à ce qu'un responsable soit nommé pour s'occuper de ce dossier et être l'interlocuteur privilégié des usagers. Ce responsable pourra rendre compte, mais aussi solliciter l'avis des usagers lors de réunions régulières, ou comité. 3 réunions par an pourraient convenir, à discuter, en fonction des états d'avancement des travaux, bien entendu.

Action n°3 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 3 fois par an.

Etes vous prêts à le mettre en place et le faire fonctionner ?

Voir commentaire action n°2.

Action n°4 : je suis indécis-e

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Nous sommes désolés, mais nous ne comprenons pas la question. De quels techniciens parlez-vous ?

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°5 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : En priorité :

Avenue de l'Aéropostale entre l'allée du Salas Montjoie et Pouvourville
Avenue de Suisse

Il faut bien avouer que les pistes cyclables actuelles ne répondent pas aux critères énoncés et qu'elles sont loin d'être suffisantes. Nous sommes conscients que la pratique du vélo ne pourra se développer qu'en séparant plus nettement les vélos, les voitures et les piétons. Les priorités seront à définir en concertation, ensemble avec les parties prenantes.

Action n°6 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : La signalétique vélo est quasi- inexistante sur la commune. Vous engagez vous à la mettre en place ?

Effectivement, la commune manque de signalétique donnant les grandes directions avec les distances et les temps de parcours estimés. Il devrait être possible d'y remédier rapidement.

Action n°7 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Aménager :

- la connexion avec Auzeville par le chemin de Négret
- la connexion avec Pouvoirville par l'avenue de l'Aéropostale
- la connexion avec Toulouse en traversant la station de métro.

Voir le texte d'introduction : nous voulons assurer une interconnexion des pistes cyclables avec les communes limitrophes et même sur tout le SICOVAL au sein de l'intercommunalité.

Action n°8 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur de la ville en réaménageant la liaison par la rue des Sanguinettes en donnant une vraie priorité aux modes actifs sur ce tronçon

Faire une bonne place au vélo dans le cœur de la ville est une des nos priorités. Comme pour l'action n°5, ce sera fait en concertation avec les ramonvillois.es.

Action n°9 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Etes vous favorables à toutes ces propositions d'amélioration du réseau cyclable ? lesquelles mettrez vous en oeuvre rapidement

Vous signalez ici des situations qui, sans être toutes exceptionnelles (usure, dégradations, travaux) affectent la sécurité. La personne responsable citée dans l'action n°2 sera l'interlocutrice privilégiée pour récolter ces anomalies et proposer un plan d'action. Concernant les travaux, il devrait être facile d'imposer aux entreprises intervenantes d'assurer le fléchage d'itinéraire de la déviation adéquate.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°10 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Quelles sont vos propositions pour apaiser la circulation ?

Au risque de nous répéter, nous voulons relancer un observatoire des déplacements des modes doux qui sera associé à toutes décisions concernant la voirie. Nous sommes conscients que la place de la voiture est à repenser. Par contre, nous n'avons pas de solutions toutes faites.

Action n°11 : je suis indécis-e

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Êtes vous d'accord pour généraliser la vitesse à 30 km/h, améliorer la signalisation des zones 30 et faire respecter ces limitations de vitesse ?

La limitation de la vitesse à 30 km/h est une question qui demande une approche approfondie. Il nous est impossible d'y répondre de façon catégorique. Dans la continuité de l'action 10, nous voulons repenser la place de l'automobile sur la commune en concertation avec les ramonvillois.es et en travaillant avec l'intercommunalité.

Action n°12 : je m'engage

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment entre la rue des Berges et la rue des Sanguinettes

Oui. Se mettre en conformité avec la loi paraît raisonnable. Cependant, vu les tâches (voir les 11 actions précédentes !) et les financements associés, une concertation sera inévitable pour hiérarchiser les projets.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°13 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. et surtout aux abords des bâtiments publics ou recevant du public.

C'est noté ; ce point recoupe ce que nous avons déjà identifié.

Par contre, nous comptons sur vote expertise pour nous indiquer les attaches vélos les plus adéquats.

Promouvoir une culture vélo

Action n°14 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Êtes vous d'accord pour le proposer aux écoles ou l'inscrire dans le programme des ALAE ?

Avec quels moyens ?

Nous pourrions pérenniser cette disposition dans le cadre du Projet Educatif de Territoire.

Action n°15 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Nous sommes plusieurs à aimer cette idée et à l'appliquer d'ores-et-déjà.

Action n°16 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

C'est à étudier. Nous n'avons rien contre, au contraire.

Action n°17 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

C'est une incivilité fréquente que nous voulons proscrire, pas seulement en réprimant, mais aussi en dialoguant avec les contrevenants. Ce sera une des missions de la police municipale.

Action n°18 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Êtes-vous favorable à toutes ces actions ?

Nous sommes favorables à ces actions bien sûr. Il faut étudier les modalités et voir quels acteurs sont les mieux placés pour porter ces messages.

Commentaires généraux

Madame, Monsieur,

Nous avons pris connaissance de votre manifeste. De manière générale, il est en cohérence avec le projet de Ramonville en Transition. En effet nous voulons apaiser l'espace public, et favoriser les modes doux de transport (dont le vélo) ; non seulement sur la commune de Ramonville Saint-Agne, mais aussi avec l'intercommunalité et la commune de Toulouse, afin d'assurer une continuité. Cependant, nous ne voulons pas imposer de solutions toutes faites. En effet, nous ne concevons pas d'engager de tels travaux sans considérer l'avis des usagers, dont votre association est l'un des porte-voix.

Il est temps de répondre point-par-points. Toutefois, nous serons heureux de vous rencontrer pour discuter plus amplement si vous le souhaitez.

Fraternellement,
Ramonville en Transition